

## Conditions Générales de vente

### Méthode de paiement :

1. Le bon de commande signé et la réception de l'**acompte de 30% du montant total** sur notre compte bancaire marqueront le début des travaux.

2. Après validation du projet, précédant la(les) vague(s) de modifications, **50% du montant total** seront versés sur notre compte bancaire. Ce versement marquera le début des modifications sur le projet validé.

3. Après finalisation du projet, les **20% restant du montant total** seront versés sur notre compte bancaire. Ce versement marquera la remise des fichiers et la clôture de la commande.

**Les différents versements s'effectueront sur le compte n° BE35 0014 8164 9637.**

### Vague de modifications :

Tous les services proposés incluent **1 vague de modifications**. Une vague de modifications comporte **4 étapes**.

**Etape 1** : un projet sera proposé au client.

**Etape 2** : débriefing avec le client.

**Etape 3** : réalisation des modifications éventuelles.

**Etape 4** : le projet modifié sera proposé et fourni au client pour accord final.

Si vous désirez des vagues de modifications supplémentaires ou que vous dépassez le nombre d'allers-retours prévus dans le pack, **les heures de travail supplémentaires vous seront facturées en plus du montant total du pack choisi au tarif horaire (55€/h)**.

### Rupture du contrat :

Graphistico se donne le droit de rompre le contrat signé sans indemnité si la collaboration quitte le sentier du respect mutuel ou si les conditions générales de vente ne sont pas respectées. En cas de rupture du contrat par l'acheteur, ce dernier sera redevable envers GRAPHISTICO, à titre de bénéfice manqué d'une indemnité fixée forfaitairement à 30% convenu de la commande (montant de l'acompte non restitué).

### Sauvegarde des fichiers :

Une sauvegarde sera prévue par GRAPHISTICO, à l'exception des sites dynamiques (site comprenant un CMS permettant la modification du contenu par le client) et des sites "e-commerce" (boutique en ligne).

### Litige :

En cas de litige entre les deux parties qui ne puissent être réglé à l'amiable, GRAPHISTICO se réserve le droit de porter le litige devant l'autorité compétente du tribunal de Namur.

### Franchise de la taxe "TVA" pour les petites entreprises :

"Petite entreprise soumise au régime de la franchise de taxe TVA non applicable" (art. 56 § 2 du code de la TVA). Ce qui signifie que GRAPHISTICO fait partie d'un régime n'obligeant plus à indiquer les n°de tva et de la facturer aux clients.

Les **frais d'impression / de découpe / de montage** ne sont pas inclus dans les offres de prix, un devis supplémentaire vous sera transmis en fonction de vos besoins. GRAPHISTICO est un intermédiaire entre le dit sous-traitant (ex : imprimeur, lettreur, ...) et son client et n'a pas vocation à faire des avances de fonds pour les deux partis.

C'est pourquoi, **le paiement anticipé du montant total** sur le compte BE35 0014 8164 9637 marquera la commande auprès du sous-traitant.

Les **frais de déplacement** ne sont pas inclus dans les offres de prix, ils vous seront ajoutés au montant total dans la facture de clôture sauf indication contraire (mention : "Frais de déplacement linclus dans le prix"). La première entrevue est offerte.

Signature précédée de la mention " Lu et approuvé " :

Fait le ...../...../..... à .....